

VIE SYNDICALE

Une militante au quotidien



NICOLE MEUNIER

Deux grands chantiers paritaires sont en cours dans le secteur des assurances : le dialogue social et la retraite. Nicole Meunier, la présidente du SNATAM, le Syndicat des techniciens et agents de maîtrise de l'assurance et de l'assistance, fait le point, raconte son quotidien et son engagement.

La carrière à la MACIF

Je suis entrée dans cette mutuelle en 1983. J'y suis conseillère épargne à l'agence de Nanterre. Mais en fonction des chantiers à la fédération des Assurances, je ne suis à mon poste que quelques jours par mois. J'essaie en revanche d'être présente pendant les périodes non scolaires pour que mes collègues puissent prendre des vacances. Je précise que je ne suis pas cadre.

L'engagement

En arrivant à la MACIF, je venais de l'hôtellerie et n'avais pas la fibre syndicale. Pour moi, le syndicalisme se

résumait à quelques organisations qui faisaient grève pour pas grand-chose, cela me rebutait. J'ai été « branchée » sur la CFE-CGC par mon chef de bureau. J'ai découvert une organisation pragmatique, apolitique, négociatrice, luttant pour faire avancer les choses. Toutefois, une question me taraudait : la CFE-CGC n'était-elle pas réservée aux cadres ? Un peu pour voir, je me suis mise sur une liste du SNATAM et j'ai été élue déléguée du personnel.

Les responsabilités

J'ai fait deux mandats comme déléguée du personnel à la MACIF. Puis j'ai été secrétaire régionale de la section syndical CFE-CGC de l'Île de France de la MACIF (un poste qui n'existe plus) pendant une quinzaine d'années. En 2004, j'ai remplacé le président du SNATAM qui était devenu cadre. J'ai été élue en 2006 et réélue en 2009. Je suis membre du conseil d'administration de B2V, la caisse de retraite de l'assurance, et présidente d'audience aux Prud'hommes de Paris.

La course aux adhésions

Je ne suis pas attachée à un mandat : je veux que le SNATAM fonctionne et que les salariés aient envie d'adhérer. Vaste programme ! Les salariés veulent bien adhérer, mais pour qu'ils s'impliquent, c'est plus compliqué. On entend souvent le même discours : « J'adhère mais ne me demandez plus rien du tout ». Il faut se battre tous les jours avec nos délégués syndicaux pour engranger des adhésions au deuxième collège, d'autant que le SNATAM est le vivier de la CFE-CGC. Il est la première marche du syndicalisme pour ceux qui veulent s'impliquer. Beaucoup de nos adhérents qui deviennent cadre et rejoignent le syndicat cadre de l'assurance le SNCAPA CFE-CGC. De ce fait nos sections syndicales doivent redoubler d'effort pour juguler ces départs et chaque année faire plus d'adhésions, et je tiens ici à les remercier pour le travail formidable qu'ils font.

L'emploi du temps

Je suis mariée et j'ai un fils qui est au collège. Je passe du temps à le faire travailler, comme tous les parents. Je siège une fois toutes les quatre semaines aux Prud'hommes. L'audience ne prend qu'une demi-journée, mais la rédaction des motivations prend 8 à 10 heures par dossier. Quand vous requalifiez un licenciement pour faute en licenciement sans cause réelle et sérieuse, il faut se fonder sur ce que vous avez entendu à la barre, les conclusions des avocats, énoncer les règles de droit et exposer les raisons qui ont conduit les quatre juges à prendre cette décision. Multipliez par 5 à 8 dossiers par audience et vous aurez une idée du temps nécessaire. Ma journée-type commence à 6 heures et se termine souvent après minuit. Mais je ne me plains pas : j'aime aider les gens et apporter des éclaircissements et des solutions dans leur vie professionnelle. ■